

Sommaire du N° 1170, 29 septembre 1906

Planches hors texte : Le Canada pittoresque ; nos gravures d'actualité — Choses d'Europe — Plaidoyer pour Montréal, par l'hon. G. A. Nantel — Propos de Montréalais — Echos d'Amérique, par L. d'Ornano — Nouvelle canadienne inédite : Le Wattman, par Marie Le Franc — Le professeur Alexis Contant — Nouvelle canadienne inédite : Le portrait, par F. de Chalot — Curiosités scientifiques et naturelles — A travers la mode — La vie au foyer — Pour nos jeunes amis — Feuilletons : Le Lac Ontario ; la Fille du Brigand — Musique, chant : Automnales (apaisement), poésie de Fernand Gregh, musique de Jean Ch. Nougues ; Feuille d'Album, par Beethoven — Trois pages humoristiques — La cuisine de madame — A travers le Canada — Les grands musiciens — La fée Carabosse, légende russe, par Léon Chavignaud — Pour les agriculteurs — Américains et Chinois — Variétés, etc., etc.

CHOSSES D'EUROPE

EN FRANCE

Une tentative très sérieuse d'assassinat par les anarchistes internationaux, dirigée contre le président Fallières, a, comme on le sait, raté et bien, mais elle n'a pas manqué de jeter la consternation dans les rangs des gouvernants de la France. On se rassure à moitié quand il s'agit de souverains, de rois, ou empereurs, qui sont tous déclarés tyrans dans les harangues de la démagogie française.

Mais s'en prendre aux êtres bienfaisants à l'humanité que couronne la démocratie, voilà qui devient inquiétant. Où mène donc l'anarchisme poussé de l'avant par le socialisme avancé, reconnu, adopté par les hommes du jour en France !

La police déploie tous les efforts pour mettre la main sur les conspirateurs, mais ceux-ci sont légion et trouvent des cachettes de toute sûreté dans les principales villes du monde. Six Italiens et un Espagnol ont été arrêtés à Marseille, où M. Fallières s'était rendu pour visiter la grande exposition coloniale de la France.

Depuis la découverte du complot, les plus grandes précautions sont prises, naturellement, pour protéger la vie du premier magistrat de la république, mais dans les sphères ministérielles on vit dans les alarmes et la terreur, tout comme dans les cours des autocrates qui ont noms Nicolas II et Guillaume. L'anarchie en veut aux têtes de l'autorité publique, qu'elles soient autocratiques ou démocratiques, il n'y a pas d'illusion à entretenir à ce sujet, et la répression de l'anarchisme devrait être aussi bien à l'ordre du jour dans les républiques que dans les monarchies.

Paris rentre en lui-même et déserte les stations balnéaires pour s'en venir à ses théâtres, à ses réceptions et à ses mille "performances" de la société qui en font la ville la plus gaie du monde.

Il paraît bien que la loi du dimanche ne dérange rien, pour cette année, au moins, dans les cafés, les restaurants et les théâtres, patrons et employés devant s'entendre sur un "modus vivendi" qui conviendrait aux affaires des uns et des autres tout en respectant la loi dans sa lettre et dans ses formalités.

Ce qu'on appelle une demi-sensation a été la mise en liberté des Humbert, de Mme Humbert, la "Grande Thérèse" et de Frederic, son mari. Le contraste était frappant entre l'arrestation et le bruit qu'elle souleva, et l'indifférence dans laquelle s'est passée la mise en liberté ordonnée par M. Clémenceau.

La Grande Thérèse, facétieuse comme toujours, a dit qu'en moins d'une semaine elle sera prête à soumettre ses fameux millions à l'inspection !

Les Humbert et les Daurignac avaient été arrêtés à Madrid en décembre 1902. Leur procès, sur accusation de faux et de fraude, se termina par une condamnation, le 22 août 1903, qui leur valut cinq ans d'emprisonnement à dater du 15 novembre 1903.

Pour raisons de santé, apparemment, au

moins, le ministre à décisions, M. Clémenceau abrégea le terme de leur emprisonnement et les rendit au grand air de la liberté.

En même temps que "l'affaire" Dreyfus, le procès Humbert fut la grande sensation qui émut toute la France, pénétrant dans le domaine de la politique, alimentant les passions des partis, comptant des tenants "pro et contra", aussi violents que s'il se fut agi des congrégations religieuses ou de tout ce qu'on a pu imaginer pour diviser et aigrir des esprits français. La Grande Thérèse surtout se créa des sympathies aussi chaudes et aussi sincères que le duc d'Orléans ou le prétendant bonapartiste peut en posséder.

Quel paquet de nerfs que ce pays de France où le procès d'un escroc ou d'un traître prend des proportions d'une affaire d'Etat et peut aussi bien que les causes les plus sacrées de la patrie conduire à des frictions intérieures qui confinent elles-mêmes à la guerre civile.

* * *

La pièce d'un sou et celle de deux sous qui sont semblables à notre cent et à notre deux cents, moins les effigies, vont disparaître au mois de décembre pour faire place au sou et au double sou de nickel, beaucoup moins encombrant que les pièces actuellement en cours. On suit en cela l'exemple de la modeste Suisse et ça n'est pas trop tôt. Nous pourrions en faire autant dans ce Canada nôtre, ouvert à toutes les réformes, sans que personne n'ait à se plaindre !

* * *

Un évêque aurait, le 3 de septembre, à la veille de la réunion des représentants de l'épiscopat français, décrit comme suit l'état d'âme de ses collègues appelés à statuer sur la réorganisation de l'Eglise de France après l'encyclique du Saint-Père :

"Je suis, et mes collègues sont, je le crois, pleins de tristesse et d'angoisse devant les responsabilités assumées. Ne nous trouvons-nous pas en présence d'une véritable reconstruction de l'Eglise de France, pour employer le terme dont Taine s'est servi en parlant du Concordat ?

"Cette expression du célèbre historien s'applique très rigoureusement à la situation présente. Depuis le premier Concordat passé par François Ier, nous avons vécu dans un moule établissant le plus exactement possible les rapports de l'Eglise et de l'Etat. Mariage de raison plus que d'amour ! Aujourd'hui, le divorce est prononcé, l'Etat ne connaît plus l'Eglise ; non seulement il ne la connaît plus, mais il la traite plus durement qu'une répudiée. Après l'avoir chassée, il veut s'occuper d'elle encore, lui fixer sa vie heure par heure ; il a la prétention d'entraver sa liberté, de lui refuser cette indépendance à laquelle sa situation nouvelle semble lui donner droit.

"Abusant de la puissance que lui donne sa force matérielle, l'Etat crée arbitrairement des entraves et semble dire à l'Eglise : "Tu vivras comme cela, ou tu ne vivras pas".

"Et c'est dans une situation si anormale au point de vue du droit des gens et du droit commun que l'Eglise doit s'organiser, continuer son culte, ses oeuvres, se créer ce moule extérieur sans lequel il lui est impossible de vivre, obligée qu'elle est de vivre en contact avec tous, ses enfants, la société, et malgré tout le pouvoir établi."

* * *

Sous le titre : "L'organisation du Culte" — l'"Echo de Paris" publie le règlement que doit imposer Mgr le Camus, évêque de la Rochelle, pour assurer le budget de son diocèse et y réorganiser le culte catholique. Cette pièce est d'un haut intérêt et nous serions bien surpris qu'elle ne servît pas de modèle ou au moins de base, à des règlements analogues qui contiendront les sanctions volontaires au maintien des oeuvres catholiques dans notre ancienne mère-patrie. Nous publions (page 746) ce document qui montre de la façon la plus claire, la terrible situation où la séparation place les fidèles, les évêques et l'Etat même.

Il n'y a pas grand religion, il n'y a presque pas de foi, parmi 30 à 33 millions de Français. Taine, n'admettant guère comme de vrais pratiquants que 5,000,000 sur 38,000,000, chiffre peut-être inférieur à la vérité. Mais sur 38,000,000 de Français il y a bien — étant déduits les Juifs et les protestants — 35,000,000 de Français qui, par les femmes et les enfants, fréquentent les églises et participent à certains sacrements comme le baptême, la communion —

trop souvent la première et la dernière — le mariage et l'extrême-onction. Or, comment séparer l'ivraie du bon grain et supprimer pour 3,000,000 ce que réclament 35,000,000 de Français ? que va faire l'Etat en cette inextricable conjoncture ?

Les femmes et les enfants sont maîtres dans la famille. Comment fera-t-on pour leur enlever leurs temples, leurs curés, leurs écoles libres ?

Si les finauds de l'Etat qui, enfin, sont acculés au pied du mur par l'homme désarmé du Vatican peuvent sortir de cette impasse, ils montreront plus d'habileté et auront fait preuve de plus de force que les ennemis de l'Eglise depuis son origine, à travers tous les siècles, passant par la toute puissance de Napoléon jusqu'aux jours du Kulturkampf.

EN ALLEMAGNE

On a prétendu que Napoléon Ier et un peu, aussi, son neveu, Napoléon III, jouaient la comédie de victimes de conspirations de complots pour rendre leur gouvernement plus nécessaire et pour justifier les mesures d'ordre intérieur qu'ils arrêtaient dans leur empire. Il est bien vrai que s'ils eurent affaire, en certains cas, à des fumistes ou à des visionnaires inoffensifs, ils faillirent payer de leur vie les attentats dirigés contre leurs personnes.

Peu de souverains modernes ont échappé aux complots des assassins et il n'y a pas jusqu'à Guillaume II qui puisse se flatter de faire exception. Des malins, il est vrai, l'accusent de jouer la comédie pour faire parler davantage de sa personne, du rôle qu'il joue dans la marche du monde, de ce qui pourrait bien arriver si la mort violente ou naturelle venait à le supprimer du nombre des mortels ! etc., etc.

Si c'est là le but visé par le Kaiser, il n'a pas raté son affaire : on a tenu pour fondé le bruit de conspiration montée contre lui et les journalistes d'imagination vive, un peu même dévergondée, sont partis de là pour se livrer à toutes sortes de suppositions sur ce qui suivrait la disparition de l'empereur des Teutons. Il ne s'est agi, ni plus ni moins, pour quelques-uns, que de la revanche française et de l'invasion de l'empire allemand, au lendemain de la mort de son actuel empereur ! !

Mais l'empereur n'est pas mort, car il vit encore, comme dit la chanson. Il n'en est pas moins averti sur ce que l'on pense de lui, en son vivant et après sa mort, ce qui fait que jamais homme ne fut, peut-être, mieux averti. Un homme averti en vaut deux ; dans le cas présent, Guillaume vaut encore mieux que deux hommes, il en vaut trois, peut-être quatre, puisqu'il est averti comme vivant et comme mort.

EN RUSSIE

La mort du général Trepoff est un événement d'une extrême gravité pour la sécurité de la famille impériale et du Tsar lui-même dont il était le garde du corps en même temps que le chef de toute la police de l'empire. A ce dernier titre, il était l'homme le plus détesté des anarchistes et le plus craint de toutes les Russies. Il fut l'objet de cent tentatives d'assassinat, dont trois en une seule semaine.

Le Tsar disait de Trepoff : "Il est l'un des rares hommes sur lesquels je peux compter en toute occasion. Mais il était aussi le rempart de la réaction et il s'employa de toutes ses forces à contrecarrer les projets de réforme de de Witte. A ce point de vue, sa disparition pourra peut-être produire une détente appréciable sur l'esprit de la bureaucratie et pousser à plus de latitude les tenants des libres institutions politiques qu'ils veulent pour la Russie.

* * *

La police a arrêté quatorze révolutionnaires à Peterhof, dont plusieurs étudiants. Parmi les inculpés se trouve un laquais de la cour impériale, ce qui fait croire à un complot contre la vie du Tsar.

* * *

Le comte de Witte nie qu'il ait été l'objet d'une tentative d'assassinat à Soden. La presse américaine, pour la vingtième fois, peut-être, avait, on ne sait pour quelle raison, lancé le canard avec un luxe de détails dont elle est coutumière : un étudiant russe du nom de Rosenberg, armé d'une bombe, d'un revolver et d'un poignard, devait faire le coup et ne pas le manquer, évidemment, avec tant et de telles armes ! "C'est une pure invention," a dit l'ancien premier de Russie.